Paiement de taxes

Afin d'alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en cette période difficile qu'est la pandémie de coronavirus, le conseil municipal a statué par la résolution #2020-04-088 l'annulation des taux d'intérêt sur les arrérages de taxes pour la période du 1er avril au 31 juillet 2020.

Par contre, les paiements de taxes sont encore dus aux dates habituelles, soit le 1er mars, le 1er juin et le 1er septembre. Avec la décision du conseil, si vous éprouvez des difficultés à payer votre paiement à la date due, il n'y aura pas de frais de pénalité qui vous seront chargés.

Ça va bien aller!

«On sait que c'est difficile pour beaucoup de monde en ce moment, mais on est en train de faire ce qu'il faut pour sauver des vies. Si tous les Québécois contribuent à l'effort collectif en respectant les consignes de la santé publique, si on ne lâche pas, on va gagner notre bataille contre le virus.

On est en train de livrer la plus grande bataille de nos vies et pour la gagner, on doit tous suivre le même plan de bataille. On a besoin du sens des responsabilités et de la solidarité de tous les Québécois.

Les mesures d'urgence, ça va sauver des vies. Peut-être celle de votre grand-mère, de votre père ou de votre frère. On ne peut plus accepter que quelques personnes nuisent à nos efforts collectifs.»

François Legault, premier ministre du Québec

www.ville.cheneville.qc.ca

Municipalité de Chénéville
63, rue de l'Hôtel-de-Ville,
Chénéville (Québec) J0V 1E0

Courriel : reception@ville-cheneville.com
819 428-3583, poste 1201

Avril 2020

Petit journal Chénéville

La Municipalité de Chénéville, une qualité de vie!

Pour de l'information sur le coronavirus, pour consulter le «Guide auto-soins» et prendre connaissance des nouvelles procédures et directives émises par le gouvernement du Québec, consultez le Québec.ca/coronavirus ou appelez au 1-877 -644-4545.

Pour les informations émanant du gouvernement du Canada, notamment les aides financières disponibles pour les travailleurs et les entreprises, vous pouvez consulter le Canada.ca/le-coronavirus ou appelez au 1-833-784-4397.

Commerces ouverts

La plupart des commerces de notre municipalité sont fermés, sauf ceux considérés essentiels selon la liste établie par le gouvernement provincial. Pour plus d'informations, veuillez contacter directement les commerces.

Marché Métro Chénéville
Service de livraison en partenariat avec les Chevaliers de Colomb, du lundi au vendredi. Réservé aux personnes en isolement (symptômes, voyage, contact avec voyageur, 70 ans et plus) Frais de livraison applicables de 5$ à 15$, variant selon l'endroit. Horaire: lundi au samedi de 8h à 20h / dimanche: FERMÉ
Tél.: 819-428-3966 Veuillez envoyer votre commande par courriel au:
ma020122opr@metro.ca

Épicerie David
Horaire: vendredi/samedi de 9h00 à 18h00 et dimanche de 10h00 à 16h00
Service de préparation de commande la veille est priorisée, pour récupérer le lendemain Tél.: 819 428-3125

Pharmacie Brunet Chénéville
Visite en pharmacie restreinte à 3 personnes à la fois. Service de livraison: téléphoner et livraison le lendemain. Prévoir un délai de 4h pour récupérer les ordonnances. Horaire : lundi au vendredi de 9h à 17h / samedi 9h à 16h / dimanche 12h à 16h Tél.: 819 428-4441

Dépanneur Bélanger et Proteau
Horaire : 7h00 à 9h00, ouvert 7 jours
Tél.: 819 428-3487

Station-service Michel Lalonde Ultramar
Horaire : lundi au vendredi de 6h30 à 20h00 / samedi et dimanche de 7h00 à 20h00 Tél.: 819 428-3113

Plomberie David
Service d'urgence 24/24 / Accès en magasin: sur rendez-vous seulement ou sur avis de changement des mesures gouvernementales Tél.: 819 428-3161

OUVERT

Bibliothèque

Un nouveau microsite pour les heures du conte en ligne !

Les bibliothèques publiques usent actuellement de créativité pour assurer des services à leurs citoyens. Entre autres, on peut penser au lancement d'un tout nouveau microsite : **www.heureduconte.ca**. Créé spécifiquement pour répondre aux enjeux de la crise actuelle et divertir les familles, le site rassemble et met en valeur les heures du conte virtuelles se conformant à la Loi sur le droit d'auteur. Il propose un inventaire des heures du conte disponibles pour écoute en différé, un calendrier d'heures du conte en direct ainsi que des balados et livres audios pour enfants. Par ailleurs, puisque les bibliothèques publiques sont solidaires de l'ensemble de la chaîne du livre, la diffusion des œuvres via ces prestations a reçu les autorisations des ayants droit des œuvres lues.

« Le contexte dans lequel nous sommes force les équipes des bibliothèques à innover. Les résidents sont invités à rester à l'affût, car d'autres actions seront également réalisées prochainement un peu partout à travers la province pour donner la chance à tous de profiter d'une large gamme de services », rajoute Sylvie Thibault, directrice générale du Réseau BIBLIO de l'Outaouais.

Source :
Réseau BIBLIO de l'Outaouais
www.reseaubibliooutaouais.qc.ca
https://www.facebook.com/ReseauBiblioOutaouais/

Renseignements :
Sylvie Thibault
Directrice générale
sylvie.thibault@crsbpo.qc.ca

Bibliothèque

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Le Réseau BIBLIO de l'Outaouais et ses bibliothèques membres demeurent au service de la communauté grâce aux ressources numériques offertes gratuitement !

(Gatineau, 28 mars 2020) - Pendant que les citoyens de l'Outaouais sont majoritairement confinés à la maison et que les bibliothèques publiques ont temporairement fermé leurs portes, il est important de rappeler que les bibliothèques membres du Réseau BIBLIO de l'Outaouais offrent toujours plusieurs services aux citoyens grâce aux ressources numériques.

En effet, plusieurs livres et services numériques sont disponibles **gratuitement** pour les citoyens qui sont abonnés à l'une des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO. Ces services, disponibles 24 h sur 24, 7 jours sur 7, sont accessibles au www.reseaubiblioutaouais.qc.ca/ :

- la plateforme PRETNUMERIQUE.CA et la plateforme OverDrive qui proposent plus de 10 000 livres aux abonnés (en français et en anglais);
- la plateforme RBdigital et la plateforme BibliMags donnant accès à plus de 5 000 magazines (en français et en anglais);
- la plateforme Protégez-vous;
- le nouveau site Web heureduconte.ca, qui propose un inventaire des heures du conte disponibles pour écoute en différé, un calendrier d'heures du conte en direct ainsi que des balados et livres audio pour enfants;
- la plateforme ToutApprendre.com offrant plus de 800 cours en ligne et d'autoformation.

« À l'heure actuelle, nous travaillons activement afin d'offrir à nos membres et à la population une grande variété de livres et de services numériques », souligne Sylvie Thibault, directrice générale du Réseau BIBLIO de l'Outaouais. « Ainsi, même si la plupart des familles doivent rester à la maison, elles peuvent continuer à apprendre, se cultiver ou se divertir ».

Un important réseau d'entraide s'est aussi créé à l'échelle nationale afin de soutenir la population au cours des prochaines semaines. En effet, une équipe spéciale composée de membres du personnel de plusieurs bibliothèques du Québec a été mobilisée dans le but d'aider les Québécois à accéder aux ressources en ligne de leur biblio et de répondre à leurs questions. Pour communiquer avec cette équipe, il suffit de consulter le site Internet www.infobiblio.ca, un nouveau site Web créé spécifiquement à cette occasion ou transmettre une demande au soutien technique pour les ressources numériques du Réseau BIBLIO au www.reseaubiblioutaouais.qc.ca/soutien/demande-de-soutien-aux-ressources-numeriques. Rappelons toutefois qu'il faut être abonné à l'une des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO de l'Outaouais (www.reseaubiblioutaouais.qc.ca/trouver-ma-bibliotheque) pour avoir accès aux différents services numériques. Les citoyens des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO sont d'ailleurs invités à s'abonner en ligne au www.reseaubiblioutaouais.qc.ca/m-abonner ou demander leur NIP BIBLIO s'il y a lieu au www.reseaubiblioutaouais.qc.ca/demande-de-nip-biblio.

Commerces ouverts

Caisse Desjardins de la Petite-Nation - Chénéville
Accès au Guichet 24/24, avec distanciation sociale de 2 mètres - L'accès au comptoir est redirigé au siège social de Saint-André-Avellin au 105, Principale. Horaire : lundi au vendredi de 10h00 à 15h00.
Tél. : 819 983-7313, poste 7209232 ou 1 866 983-7313

Groupe Gagnon Chénéville
Limitation en magasin, maximum de 6 clients à la fois / Frais de livraison de 25$ et plus, selon les cas spécifiques ou variant selon la destination. Horaire : lundi au vendredi de 12h00 à 17h00 / samedi de: 8h00 à 12h00 / dimanche: FERMÉ Tél.: 819 428-3903 Site web: www.groupeyvesgagnon

Organismes communautaires reliés à l'alimentation:

Frigo Quiroule de l'Alliance Alimentaire Papineau
Le service de popote roulante desservant le territoire de la Petite-Nation est toujours opérationnel. Il poursuit ses livraisons de repas à domicile. Le service s'adresse à la population entière, cependant les personnes âgées et les personnes vulnérables sont priorisées. Contactez Johanne Nolin au 819 983-8178 ou commandez en ligne au www.frigoquiroule.com

La Banque alimentaire de la Petite-Nation
Service de dépannage alimentaire. Horaire : lundi au jeudi de 8h à 16h, fermé de 12h à 13h
Tél: 819 983-3191 Site Web: bapn.ca Courriel: bapn.info@gmail.com

Merci aux travailleurs des services essentiels ainsi qu'aux bénévoles qui mettent leur santé en péril pour que l'on puisse conserver la nôtre!

Coop santé du nord de la Petite-Nation

Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation
2-75, rue Hôtel-de-Ville, Chénéville (Québec) J0V 1E0

https://coopsante.wordpress.com/
coopsantepetitenation@gmail.com
Téléphone : 819-508-2070

COVID 19

COMMUNIQUÉ SUR LES SERVICES OFFERTS
23 MARS 2020

Bienvenue à la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation. Nous sommes présents à la clinique les lundis, mercredis et jeudis de 8 h à 16 h.

Étant donné la situation actuelle de pandémie, nous changeons temporairement notre façon de fonctionner. Si vous avez besoin d'une évaluation médicale, nous vous demandons de nous téléphoner plutôt que de vous présenter à la coopérative.

Si notre ligne téléphonique est occupée, n'hésitez pas à laisser un message. Soyez assurés que nous vous rappellerons dans les heures ouvrables de la coopérative.

Mme Letendre, infirmière praticienne spécialisée fera des consultations téléphoniques et pourra vous aider ou elle vous dirigera au bon endroit si nécessaire.
Les visites à la clinique se feront seulement si absolument nécessaires et sécuritaires.

Les services offerts par les autres professionnels de la santé sont temporairement suspendus

Sachez que le pharmacien est autorisé à prolonger votre médication habituelle si celle-ci a été prescrite par un médecin. Contactez votre pharmacie pour obtenir des informations supplémentaires.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.
Le Conseil d'administration.

Urbanisme

Avec le beau temps qui arrive et le confinement obligé, plusieurs personnes vont planifier des travaux sur leurs propriétés et/ou leurs terrains. Nous vous rappelons qu'il est important de vérifier si les ajouts et modifications que vous projetés effectuer respectent les règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité et si vous avez besoin d'un permis ou certificat pour ce que vous prévoyez faire. C'est monsieur Pierre Blanc, l'inspecteur municipal, qui pourra répondre à vos questions.

Même s'il n'est pas possible de rencontrer l'inspecteur en personne, il sera possible de le contacter par courriel et par téléphone. Des changements à la procédure régulière ont été mis en place afin de faciliter le plus possible l'émission des permis pendant cette période de crise. Vous pouvez contacter M. Blanc au **819 428-3583, poste 1205** ou par courriel à **urbanisme@ville-cheneville.com** .

Veuillez noter qu'il peut y avoir un délai avant qu'un permis ou certificat ne vous soit délivré et que vous ne pouvez entreprendre des travaux si vous n'avez pas ceux-ci: voilà pourquoi **il est important de faire preuve de prévoyance**!

Abri d'hiver pour véhicules

Tous les abris doivent être démontés et remisés adéquatement au plus tard le 30 avril. Nous vous rappelons que le règlement permet qu'un abri d'auto temporaire peut être installé du **1er octobre au 30 avril**. Après cette date, il doit être complètement démonté.

Nettoyage du printemps

Avec le printemps, plusieurs citoyens font le ménage de leur terrain. La municipalité fera balayer les rues et routes, mais les tas de sable que les citoyens ajoutent sur le bord de celles-ci compliquent la tâche. Vous pouvez balayer et mettre le sable de votre terrain dans la rue, mais dans des proportions raisonnables afin d'éviter des problèmes.

Merci de votre collaboration!

Questions et réponses

Voici un rappel des consignes du gouvernement provincial :

- On ne sort pas OU les sorties doivent être limitées au strict minimum;
- Aucun regroupement intérieur ni extérieur;
- Garder une distance de 2 mètres des personnes;
- Le lavage de main demeure la solution la plus simple et la plus efficace pour freiner la propagation du virus et se protéger nous-mêmes et nos proches.
- OBLIGATION pour toute personne de retour au pays de s'isoler pendant 14 jours à l'intérieur de sa résidence. Cet isolement vise autant les voyageurs malades ou qui ressentent des symptômes que ceux qui n'en ont pas et qui sont en parfaite santé.

Peut-on sortir à l'extérieur?
Il est permis de sortir à l'extérieur de sa maison pour prendre l'air, mais il est important de garder vos distances (2 mètres) avec les personnes avec lesquels vous n'habitez pas. Et quand on revient, on se lave bien les mains avec du savon.

Peut-on aller faire des commissions à Gatineau?
Non, s'il existe une épicerie au sein de votre municipalité, ce qui est le cas à Chénéville, vous êtes invités à faire vos achats à ce commerce plutôt que de vous rendre à un commerce dans une municipalité avoisinante.

Tout déplacement non essentiel est INTERDIT.

Si on a un rendez-vous de santé à Gatineau, exemple chiro, est-ce qu'on peut aller faire des commissions une fois rendu là? Et quel papier est nécessaire?
Avoir une preuve du rendez-vous avec vous pour les barrages. Non, pour les épiceries. On demande de limiter les déplacements. La ville de Gatineau surveille énormément les entrées dans leur ville.

Est-ce qu'on peut se rassembler pour fêter Pâques ou une autre fête avec notre famille élargie ou nos amis?
Non, tout rassemblement est interdit. Cette interdiction s'applique autant aux réunions de famille qu'aux rassemblement religieux. On célèbre ensemble, mais à distance!

Pour plus d'informations, consultez le Québec.ca/coronavirus .

Services municipaux

Suite aux directives du gouvernement du Québec, toutes les activités du Centre St-Félix-de-Valois sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Il est également interdit d'accéder aux différents parcs (Do-Ré-Mi, école, Chéné) et terrains de jeux de la municipalité (soccer, baseball, patinoire…).

Services interrompus et activités annulées:

- Badminton
- Cours informatique
- Bibliothèque
- Service Canada
- Club Chéné d'Or/FADOQ
- Maison des jeunes Prévention César
- Cercle des Fermières
- CR3A
- Vie Active
- Écocentre,
- Activité Vélo en famille (prévue le 23 mai 2020)

La mairie est fermée au public, mais les employés sont tout de même disponibles par téléphone et courriel pour répondre à vos questions.

Pour les paiements de taxes et d'autres factures (permis, licence de chiens et autre), il est possible de les payer par institution bancaire ou par chèque par la poste.

Il y a également une boîte à l'extérieur de la mairie dans laquelle vous pouvez déposer vos chèques et autres documents.

Quoi faire ?

Partez à la chasse aux arcs-en-ciel lors de vos promenades à l'extérieur!

Faites toutefois attention à respecter les distances recommandées (2 mètres) si vous rencontrez d'autres personnes!

ÇA VA BIEN ALLER

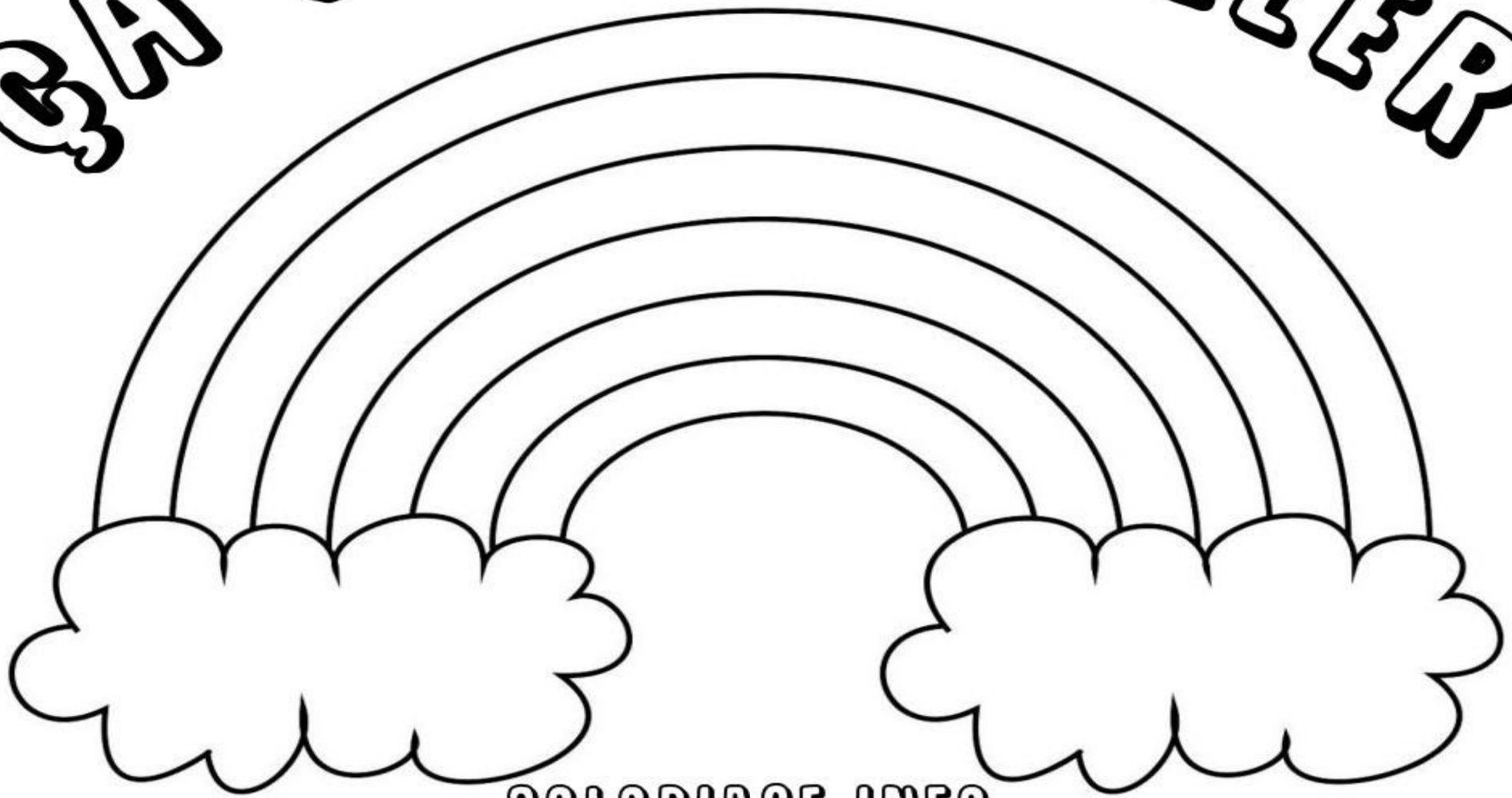

COLORIAGE.INFO

www.coloriage.info